

# PRÉPARER DEMAIN !



# Le Municipal

Journal d'information de la Ville de Saint-Paul-lès-Dax

#184 - Mai 2024



## FOCUS

**Urbanisme**  
Une vision stratégique pour construire  
la ville de demain

## CULTURE

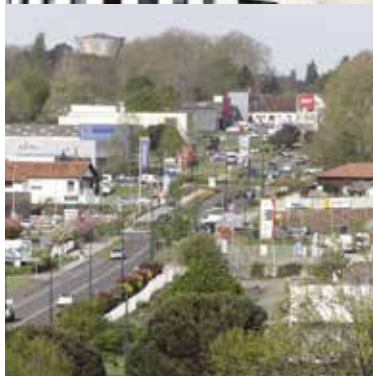
**L'art sous toutes ses formes**  
Le Grand Maul  
Le Festival International des Auteurs  
Francophones

## PORTRAIT

**Linon Esteffe**  
En Harmonie !



# SOMMAIRE



## 4 - DANS LE RÉTRO

Retour en images sur l'actualité des deux derniers mois

## 6 - VIE LOCALE

Toutes les actualités en bref

## 8 - ÉTAT CIVIL ET CITOYENNETÉ

Naissances, mariages et décès de février et mars 2024  
Élections européennes du 9 juin 2024

## 9 - FOCUS : URBANISME

## 12 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Vote du budget 2024  
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

## 13 - FÊTE DE LA MUSIQUE

Rendez-vous au lac de Christus le 21 juin

## 13 - PATRIMOINE

Un inventaire précis du patrimoine bâti saint-paulois

## 14 - PATRIMOINE NATUREL

Du nouveau pour Abesse

## 15 - CULTURE

L'art sous toutes ses formes !

## 17 - AGENDA

Les temps forts de mai et juin 2024

## 18 - PORTRAIT : LINON ESTEFFE

En Harmonie !

## 20 - IL ÉTAIT UNE FOIS...

L'épopée du SPS Rugby

## 22 - VIE POLITIQUE

Expression des groupes politiques



Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC. Merci de déposer «Le Municipal» dans le conteneur papier d'un point tri ou d'une déchetterie si vous ne souhaitez pas le conserver après lecture.





# ÉDITO



**Julien Bazus**

Maire de Saint-Paul-lès-Dax  
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Le printemps est par essence signe de renouveau. Celui-ci nous questionne particulièrement à l'heure où la planète s'embrase et où nombreux sont les esprits qui souhaitent le développement de sociétés dystopiques. Que nul ne s'y trompe : dans un État de droit, l'unique façon de faire valoir ses choix politiques reste le bulletin de vote ! C'est pourquoi il est fondamental que les citoyens que nous sommes se mobilisent en se rendant aux urnes le 9 juin prochain dans le cadre du scrutin européen, pour démontrer au monde la force des valeurs démocratiques qui nous animent. L'Europe dont il sera également question du 6 au 12 mai, avec la semaine annuelle qui lui est consacrée dans le cadre du Printemps Citoyen, l'événement écocitoyen le plus important des Landes. L'occasion d'un nouveau clin d'œil à notre ville jumelle catalane de Caldes de Montbui.

Le printemps est également celui la jeunesse. De nombreuses activités sont prévues afin d'accompagner nos jeunes vers des vacances bien méritées, après d'éprouvantes périodes d'examen pour beaucoup d'entre eux. Un groupe de Saint-Pauloises et Saint-Paulois vient d'ailleurs de (re)créer une Classe, collectif de jeunes soucieux de s'impliquer dans la vie de la cité, de porter des actions de bénévolat, et bien sûr de prendre du bon temps, notamment dans le cadre de nos fêtes populaires à venir du 11 au 14 juillet.

Le renouveau est aussi celui de notre tissu urbain. Depuis 2020, nous travaillons à l'évolution de notre

urbanisme pour répondre aux nouveaux enjeux de notre société et de nos modes et vie, en palliant notamment le manque criant de logements. Des travaux que nous menons, comme de coutume depuis le début du mandat, en transparence et en concertation avec les habitants, les propriétaires et les forces vives de la commune. Les réalisations à venir se concrétiseront certainement à l'échelle d'une génération et en connexion directe avec nos objectifs de transition écologique et de bien-être de la population. Le dossier de ce Municipal y est d'ailleurs consacré. Aujourd'hui nous sommes au rendez-vous pour définir et concrétiser la ville de demain ; nous souhaitons qu'il en soit de même de la part de chacun des acteurs.

Enfin, la culture occupe une place essentielle dans ce printemps. Une culture pour tous, qui se traduira par une nouvelle édition du Grand Maul du 24 au 26 mai à la grange de Christus. Rugby, littérature et autres rebonds artistiques permettront de nous retrouver autour d'expositions, spectacles et moments conviviaux. Un nouveau temps verra le jour les 1<sup>er</sup> et 2 juin avec le Festival International des Auteurs Francophones. L'occasion de mettre à l'honneur la francophonie et la langue française en compagnie de 50 auteurs issus de trois continents et de la marraine Alexia Stresi sur les bords du lac de Christus, permettant ainsi de célébrer les 50 ans de la création de cet écrin. Nous sommes convaincus que la culture unit les peuples et permet de transcender bien des clivages. Profitons-en !

**Démocratie, Europe,  
nature, jeunesse, culture :  
le printemps bat son plein**

*Julien BAZUS*

# DANS LE RÉTRO



Festival international des artistes de cirque  
Mars 2024



Le service Espaces verts à Royan pour la  
conservation de la 3<sup>e</sup> fleur  
Mars 2024



Dizaine de la création au féminin  
Mars 2024



Cérémonie du 19 mars  
Mars 2024



Avancée des travaux au centre de loisirs  
Avril 2024

140 convives au repas du Conseil local de la vie associative  
Avril 2024



Raid UNSS départemental au lac de Christus  
Avril 2024



Fin des travaux boulevard de Lattre de Tassigny  
Avril 2023



Cérémonie de la citoyenneté  
Avril 2024



Travaux de la halle sur la place du marché  
Avril 2024



Urban festival au complexe sportif Toumalin  
Avril 2024



# EN BREF

## LE RETOUR DE LA CLASSE !

Guidés par une envie commune de s'investir pour leur commune de naissance ou de cœur et véritables festayres dans l'âme, plusieurs jeunes ont sollicité la Municipalité au début de l'année 2024 afin de faire renaître une tradition que l'on pensait disparue à tout jamais à Saint-Paul-lès-Dax : la Classe !

Puisant ses racines dans le rite des conscrits de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et encore très vivace dans les Landes, cette pratique permet aux filles et garçons qui fêtent leurs 18 ans dans l'année de se rassembler pour partager d'agréables moments et tisser des solides liens d'amitié avant l'entrée dans l'âge adulte. Appartenir à la Classe implique également de respecter et transmettre certaines valeurs, telles que la bienveillance, la tolérance, ou encore la convivialité.

Constitué en association, intitulée « La Classe Saint-Paul-lès-Dax », ce groupe d'une vingtaine de membres aspire à s'impliquer très largement dans les différentes animations festives tout au long de l'année, en lien avec le Comité des fêtes et le riche tissu associatif. Présents lors de la maïade de la Journée gasconne du 4 mai, ils seront bien évidemment des acteurs majeurs des fêtes populaires du 11 au 14 juillet prochains.

Vous souhaitez rejoindre la Classe ? Envoyez un message sur le compte instagram : LaClasseSaintPaulLesDax



## FESTI'RUN : LE CHALLENGE SPORTIF FESTIF ET SOLIDAIRE

Vous souhaitez passer un moment convivial en famille ou entre amis ? Vous dépenser pour une bonne cause ? Participez au challenge « Festi'Run », une course adaptée à tous les niveaux.

Organisé pour la première fois, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce challenge se déroulera le vendredi 7 juin prochain, à partir de 18 h au lac de Christus. De nombreuses animations seront également proposées (foodtuck, concerts, bilans de forme gratuits, initiations et animations diverses).

Toutes les infos et les inscriptions sur le site [festirun.org](http://festirun.org)

## PRINTEMPS CITOYEN

L'événement écocitoyen le plus important des Landes se poursuit jusqu'au 20 juin ! Il vise à développer la participation citoyenne et à nourrir le débat démocratique sur les grands sujets de société. Transition écologique, citoyenneté, vie associative, valeurs du sports, lien social ou encore vivre-ensemble... autant de sujets qui sont abordés lors des différentes animations proposées par la Ville et les associations.

La programmation en flashant ce QR Code



## UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



François Carbonnel a rejoint le Conseil municipal en mars dernier, suite au décès d'Annette Saüquère.

Il est membre de la commission affaires sociales, santé et handicap. Il est également très investi au sein du groupe de travail Énergie partagée qui oeuvre notamment au projet de centrale photovoltaïque de Candate.

## DES FÊTES POPULAIRES À L’AFFICHE !

Organisé depuis 2022, le concours d’affiche des fêtes a connu un franc succès cette année avec une participation record. 30 créations, toutes plus originales les unes que les autres, ont été proposées du 23 janvier au 14 avril. Un jury composé d’élus et de personnes qualifiées s’est ensuite réuni afin de désigner les 5 affiches qui ont été soumises au vote de la population du 17 avril au 1<sup>er</sup> mai.

C’est la composition de **Laurie Amiot**, habitante de Vielle-Saint-Girons, qui est arrivée en tête avec plus de 39 % des voix (214 sur 546 votes) ; elle remporte ainsi un prix de 500 €.

Merci à tous les participants, n’hésitez pas à retenter votre chance l’an prochain.



## ÇA ROULE POUR UN DIMANCHE À VÉLO !



Dimanche 2 juin, de 13 h à 18h, enfourchez vos vélos, chaussez vos rollers, ou venez en trottinettes pour participer à la grande fête des mobilités douces du Grand Dax.

Un parcours sera sécurisé entre le lac de Christus et le bois de Boulogne à Dax !

Plus d’infos sur [grand-dax.fr](http://grand-dax.fr)



## SOLDATS DU FEU

Une délégation d’élus de Saint-Paul-lès-Dax s’est rendue au Service Départemental d’Incendie et de Secours des Landes (SDIS) à Mont-de-Marsan, accueillis par le colonel Éric Duverger, directeur du SDIS 40, et le lieutenant-colonel Olivier Loustau.

Après la visite du centre de traitement de l’alerte – centre opérationnel d’incendie et de secours, les élus ont découvert le système de vidéo-surveillance des feux de forêt Prodalix, un programme unique en France qui permet, via l’équipement en caméra des 19 tours de guet du département, la captation et la détection des panaches de fumée jusqu’à 15 km.

Cette institution ne serait rien sans les hommes et les femmes qui la composent. Vous souhaitez vous engager, comme pompier professionnel ou volontaire au centre d’incendie et de secours de Saint-Paul-lès-Dax ? Retrouvez les démarches à suivre sur [sdis40.fr](http://sdis40.fr) La Ville quant à elle, apporte son soutien au SDIS en contribuant financièrement à son fonctionnement pour près de 500 000 € et apportera cette année une contribution financière volontaire afin de soutenir l’indispensable modernisation des équipements de secours.



## ÉRIK ROULET : NOUVEAU PRÉSIDENT DE L’OFFICE MUNICIPAL DU SPORT

Membre du Comité de Direction de l’OMS depuis sa création il y a trois ans, retraité du secteur médico-social, Erik Roulet en a pris la présidence au mois de mars dernier. « L’OMS travaille à la mutualisation des moyens et à la mise en place d’une politique sportive en partenariat avec les clubs locaux en faveur de tous les publics. Ces missions d’animation, de promotion, d’actions de prévention, de soutien technique et humain et de ressources à des projets sportifs correspondent à mes engagements personnels. Mon premier souhait pour 2024 et les années à venir est que les clubs encore non-adhérents rejoignent l’OMS. Cela passe par une communication plus importante auprès des clubs, des associations et des citoyens. »

L’OMS, avec le soutien du service des sports, organise diverses manifestations :

- le 28 juin : soirée de récompenses du bénévolat et des sportifs ;
- le 12 juillet à 19h30 : la course des 5 et 10 kms « la Saint-Pauloise » ;
- le 14 juillet à 10h : « la Balade Gourmande ».

D’autres temps seront également organisés. Restez connectés !

# L'ÉTAT CIVIL

Février et mars 2024

## Naissances

**4 février** : Noé, Siam Lafitte  
**5 février** : Esteban, André Abad  
**6 février** : Sacha, Emmanuel, Ludovic Séverin  
**8 février** : Néo, Eric, Patrick Salha  
**16 février** : Naélio, Olivier, André Reboulleau Benard  
**18 février** : Noémie, Laura Lannot  
**27 février** : Layana, Florence Marion

**1<sup>er</sup> mars** : Stella Rambeau  
**2 mars** : Leyden Prestot  
**10 mars** : Justine Chazal Martinez  
**27 mars** : Léon, Pierre, Philippe Duclerc

## Mariages

**10 février** : Jérémy, Nicolas, Joseph Lagière et Marina Pires de Cal

## Décès

**4 février** : Francine, Claudette Millien épouse Arseneault  
**4 février** : Manuel, Maria, De Oliveira e Silva  
**6 février** : Monique, Jeanine Castagnet  
**7 février** : Violène, Marie Saint-Cricq  
**13 février** : José Moreira  
**14 février** : Marie, Régine, Marguerite, Henriette, Bernadette, Danielle Bernadet épouse Castet  
**14 février** : Louis Escos  
**18 février** : Odette Hontang veuve Lauga  
**19 février** : Roger Maubaret  
**21 février** : Gilbert Carpe  
**21 février** : Raymonde, Antoinette Bedat veuve Roussel  
**23 février** : Annette, Isabelle Saüquère  
**24 février** : Bernard, René, Raymond Lessieux  
**28 février** : Bernard, Robert Lamathe

**5 mars** : Paul, Lucien Lamouroux  
**6 mars** : Jacqueline, Reine Sauvin  
**11 mars** : Marie Thérèse Tartas épouse Labat  
**12 mars** : Ulysse, Guy Paillot  
**13 mars** : Pierre, Marcel Robillard  
**15 mars** : Jean-Jacques Loustalot  
**16 mars** : Guy, Marie, Louis, Auguste Revol  
**17 mars** : Louise, Catherine, Constance Marchetti veuve Carrère  
**21 mars** : Jeannot Labarrière  
**21 mars** : Amélie, Catherine Maystre veuve Ducasse  
**21 mars** : Isabelle, Hélène Lugadet  
**26 mars** : Hélène Léonard veuve Sanchez  
**26 mars** : Anne, Marie Menjot veuve Belguiral  
**28 mars** : Arlette, Gabrielle Marignier veuve Makil

## RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune ayant atteint l'âge de 16 ans et ce dans un délai de trois mois après sa date anniversaire. L'attestation de recensement est en effet indispensable pour toute inscription à un concours, examen, permis de conduire. Le recensement se fait en mairie sur rendez-vous (05 58 91 20 25) les mardis et jeudis matins, sur présentation de la carte d'identité ou du passeport du jeune ainsi que du livret de famille et d'une attestation de domicile des parents datant de moins de trois mois.

N.B. : l'inscription peut être effectuée par le jeune seul ou accompagné de ses parents, ou par les parents seuls, sans la présence de leur enfant.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

### BUREAUX DE VOTE

Le 9 juin prochain, nous élirons nos euro-députés. Afin que chaque citoyen puisse exercer son devoir civique au plus près de son lieu d'habitation, douze bureaux de vote sont organisés sur la commune :

#### Les bureaux :

- 1 : Hôtel de Ville (salle des mariages)
- 2 : École élémentaire Henri Lavielle
- 3 et 4 : Espace Félix Arnaudin
- 5 et 6 : École Gaston Larrieu
- 7 et 8 : Gymnase d'Aurus
- 9 et 10 : École Jules Barrouillet
- 11 et 12 : Salle du Temps Libre

Trouvez votre bureau de vote en consultant la carte interactive SPLIC ou en flashant ce QR Code



### VOTER PAR PROCURATION

En cas d'indisponibilité pour vous rendre aux urnes, vous pouvez vous faire représenter en établissant une procuration sur le site [mapprocuration.gouv.fr](http://mapprocuration.gouv.fr)

La procédure a été simplifiée, le formulaire peut désormais être complété par ordinateur ou téléphone.

Le jour du vote, le mandataire n'aura aucun justificatif à fournir, il se présente au bureau de vote du mandant afin de voter à sa place.

### JE M'ENGAGE : JE DEVIENS ASSESSEUR !

Membres bénévoles des bureaux de vote, les assesseurs :

- s'assurent que l'électeur est inscrit dans le bureau de vote dans lequel il se présente ;
- contrôlent et font signer la liste d'émargement ;
- apposent sur la carte électorale le tampon portant la date du scrutin.

Ils peuvent également être amenés à réaliser d'autres missions.

Vous souhaitez participer aux opérations de vote du 9 juin prochain, faites vous connaître avant le 31 mai au 05 58 91 20 25.

# URBANISME : UNE VISION STRATÉGIQUE POUR CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN



**Dans un contexte de tension immobilière forte, à l'heure où de nombreux Saint-Paulois ont désormais de difficultés à se loger sur notre territoire, facteur d'entrave à leur vie quotidienne comme le travail ou l'organisation familiale, la municipalité fait le choix de traiter les besoins urbains actuels et futurs.**

Depuis le début de la mandature, l'urbanisme a été installé comme un socle fondamental afin de ne pas subir un développement sporadique et inapproprié de la ville, mais bien maîtrisé et raisonné, dans le cadre d'une prospective votée par les élus. Cette impulsion politique forte donnée au logement se fait avec la constante volonté de développer une ville durable et harmonieuse.

Pour ce faire, il est important d'avoir une vision prospective, de penser le développement de la ville à l'échelle d'une génération, avec toutefois le souci d'en faire aussi profiter les habitants actuels. L'enjeu réside bien dans la volonté de construire une ville qui allie l'habitat, l'emploi, la mixité sociale et d'usage, la transition écologique et énergétique, les mobilités, autant de défis auxquels il faut répondre dans un contexte particulièrement complexe.

C'est pourquoi, dès septembre 2020, la municipalité de Saint-Paul-lès-Dax a adopté une délibération cadre avec deux axes structurants. D'une part, la reprise en main par la ville d'un cadre juridique et financier des projets urbains. D'autre part, l'objectif de devenir une ville à énergie positive d'ici 2030.

D'autres décisions fortes sont venues compléter ce dispositif, à l'image de l'adoption de la charte architecturale et patrimoniale à l'été 2023, afin de préserver l'identité gasconne et historique de notre commune, ou encore le recours à une étude d'impacts en santé (EIS), véritables kits méthodologiques pour structurer les projets urbains à venir.

Depuis l'après seconde guerre mondiale, Saint-Paul-lès-Dax s'est développée et va continuer à le faire. Il est donc fondamental d'accompagner ce grandissement inéluctable pour préserver notre qualité de vie, notre environnement, notre attractivité, et tout simplement notre avenir.

## UNE VISION PROSPECTIVE POUR LA VILLE DE DEMAIN

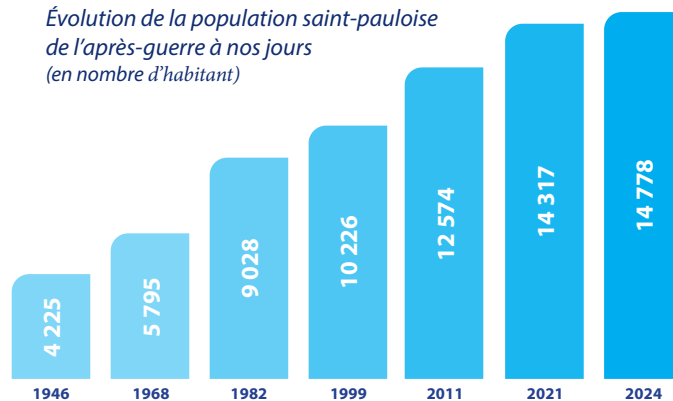
La démographie de Saint-Paul-lès-Dax a connu un développement exceptionnel sur les 6 dernières décennies, passant de 5 000 habitants dans les années 60, à près de 15 000 personnes aujourd'hui, faisant de la demande croissante de logement une priorité.

Forts de ce constat, les élus ont souhaité adopter une politique volontariste en matière d'urbanisme. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Restructurer Saint-Paul-lès-Dax en repensant les entrées de ville et en revitalisant le centre.
- Répondre aux contraintes grandissantes du changement climatique et anticiper ainsi les applications de la loi « climat et résilience » en limitant l'étalement urbain, en préservant nos zones naturelles, en favorisant les énergies durables, les moyens de déplacement doux, la proximité des commerces de première nécessité, et en créant des îlots de fraîcheur.
- Proposer également à chacun le moyen de se loger, en élargissant la typologie des offres, notamment par la mise en place systématique des BRS (Bail Réel Solidaire), complémentaire au logement social et intermédiaire.
- Favoriser le « bien vivre ensemble » par une mixité sociale et générationnelle maîtrisée et une multiplication des points de rencontre.
- Développement la mixité des usages et les circuits courts.
- Donner à cet essor urbain une véritable identité saint-pauloise par la mise en application de la charte architecturale communale avec les porteurs de projets.

La mise en place de ce plan d'urbanisme a nécessité la modification du PLUI-h (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat), sur la base de la délibération municipale de septembre 2020. Une vision prospective saluée

Évolution de la population saint-pauloise de l'après-guerre à nos jours (en nombre d'habitant)



par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique : « Ce document expose la vision de l'évolution de la ville à distance d'une génération. Remarquable travail de prospective des élus, la délibération dessine l'évolution des différents quartiers, les objectifs, les besoins, la méthodologie. » « On doit se féliciter que les élus de Saint-Paul-lès-Dax aient une vision de l'avenir de leur ville à l'échelle d'une génération ».

### UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

L'évolution du plan local d'urbanisme a fait l'objet de près de trois ans de travaux, menés dans la concertation, la transparence et la co-construction, à la fois avec des experts, les habitants et les forces vives de la commune.

Ils ont notamment fait l'objet de 2 réunions publiques et d'échanges lors de 4 assemblées générales de quartier, de 21 réunions thématiques avec les acteurs concernés, de 4 publications sur les supports de communication de la Ville.

## COUP DE PROJECTEUR SUR LA REDYNAMISATION DU CENTRE -VILLE

Le cabinet SCET a accompagné la Ville afin d'établir le diagnostic et la stratégie de revitalisation du centre-ville saint-paulois. Déclinée en plans d'actions, cette opération a pour objectif non seulement de revitaliser le centre-ville mais également de densifier l'espace tout en assurant une mixité sociale et générationnelle, créer des espaces de convivialité et valoriser la perspective vers le centre historique et l'actuelle place du marché, sur laquelle la halle couverte est en construction.

En parallèle, une étude est en cours avec le cabinet Zamazuzu pour l'élaboration d'une véritable place de centre-ville au niveau du Jardin des Eaux, accompagnée d'un ensemble de logements, de commerces de proximité et d'un îlot de fraîcheur. Les premiers échanges fructueux avec un porteur de projet ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France ouvrent la voie à une phase de concertation avec les habitants pour mener à bien ce projet. La redynamisation du secteur passe également par l'amélioration de l'avenue de la Liberté, pour laquelle des travaux de rénovation seront engagés par suite des diagnostics en cours, ainsi que la réalisation de liaisons douces. Ainsi la première grande piste de l'agglomération longera la voie ferrée au niveau de Truol et une autre sera réalisée du pont de la gare à la médiathèque Louise Michel.

Enfin, nous attendons une intégration au dispositif d'opération de revitalisation du territoire (ORT) qui vise une requalification



d'ensemble d'un centre-ville dont il facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

### > AMÉLIORER LES FLUX DE CIRCULATION AU NIVEAU DU CARREFOUR DES QUATRE CHEMINS

La ville de Saint-Paul-lès-Dax souhaite apaiser et sécuriser le carrefour des Quatre Chemins. Les objectifs sont triples :

- Participer à l'apaisement des circulations routières aux abords du carrefour via un réaménagement de ce dernier et/ou une atténuation des flux routiers ;
- Sécuriser les traversées piétonnes ;
- Aménager un itinéraire cyclable sur les axes débouchant sur le carrefour.

Divers scénarii sont actuellement à l'étude avec le Grand Dax pour proposer le schéma le plus adapté aux flux de circulation actuels et à venir.

## PORTER UNE VRAIE STRATÉGIE DE TERRITOIRE

Certains secteurs de la ville font l'objet d'un traitement particulier au vu des enjeux qu'ils représentent. Le projet Dustey, situé au nord-est de l'avenue Foch, bénéficie ainsi d'une organisation d'aménagement programmée. Un nouveau quartier d'entrée de ville va voir le jour, avec logements, commerces, artisanat, restaurants, place publique, circulation apaisée, résidence autonomie et pôle de santé.

C'est le cas également pour la zone commerciale de la Pince, en format dit « Plan de Campagne », du sud du lac de Christus jusqu'à la chapelle. L'objectif est de transformer au fur et à mesure ce secteur, certainement à l'échelle d'une génération et dans une logique d'écoquartier, en permettant de mixer les usages. Ainsi, des commerces, de grandes ou petites tailles, pourront continuer à voir le jour, mais des logements seront construits au-dessus pour répondre à la pénurie et réduire l'artificialisation des sols. Ces bâtiments seront notamment alimentés en géothermie et en énergie solaire, et s'intégreront dans le tissu urbain actuel.

Cette opération est dénommée projet Léopard, car le plan d'urbanisme est désormais découpé en différentes tâches d'îlots urbains qui pourront être reconvertis dans le temps, et de manière indépendante. Les premiers îlots en instruction concernent la friche de l'ancien magasin Point P. Un nouvel aménagement viendra terminer le tour du lac et proposer des logements en accès libre, sociaux et intermédiaires.



Vue 3D du futur projet des « Terrasses du Lac » sur l'ancien site de Point P



**André Humeau**

Adjoint au Maire en charge des travaux, de l'urbanisme, de l'eau et des énergies

*La majorité municipale s'est engagée, dès septembre 2020, en faveur de la maîtrise foncière de notre territoire. En adoptant une délibération sur les orientations stratégiques, nous avons choisi d'oeuvrer pour contenir l'étalement urbain tout en proposant des opérations structurantes pour la Ville et le bien-être des générations futures.*

**Une stratégie urbaine essentielle pour le développement harmonieux et maîtrisé de notre ville**

*En planifiant de manière raisonnée l'aménagement, en travaillant les projets en concertation, dans une démarche prospective, nous nous attachons à créer des espaces urbains plus durables, inclusifs et agréables à vivre pour tous. Le projet Léopard qui va s'engager en est le parfait exemple.*

## UNE DÉMARCHÉ INNOVANTE : LA SANTÉ AU COEUR DES PROJETS URBAINS

Dans le cadre de son développement urbain, la ville accorde une importance toute particulière aux questions environnementales et de santé publique. Sollicitée par l'Agence Régionale de Santé pour coconstruire une évaluation d'impact sur la santé (EIS), les élus saint-paulois ont souhaité se lancer dans cette démarche pro-active pour s'engager sur la route d'un urbanisme encore plus favorable à la Santé.

Cette démarche prospective innovante, première dans le département, réalisée en amont d'un projet, est un véritable outil d'aide à la décision sur les choix à opérer en faveur de la santé, en recensant les impacts potentiels, positifs et négatifs, d'un projet sur la santé de la population et la distribution de ces effets en son sein. Elle s'appuie sur la définition large de la santé produite par l'OMS, « un état de bien-être complet, physique, mental et social ».



Lancement officiel de l'évaluation d'impact en santé

Construite en collaboration avec différents acteurs, dont le Cabinet Energie Demain, des ateliers participatifs, des enquêtes terrain et différents temps de rencontres, permettront de réaliser l'étude la plus réaliste possible en matière

de recommandation ou d'orientations à prendre en compte dans les projets urbains de la Ville. Les résultats de la première analyse sont prévus d'ici la fin d'année.

# GRAND DAX : VOTE DU BUDGET 2024

## LE BUDGET 2024 DU GRAND DAX EST LOIN DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX.

Lors du Conseil communautaire du 3 avril dernier, le vote du budget a laissé apparaître une fracture nette au sujet des choix opérés par la collectivité. En effet, seules 31 voix ont adopté ce budget (pour une majorité fixée à 29), avec 23 votes contre et 3 abstentions. Les élus communautaires saint-paulois (exceptés les deux du groupe « L'avenir ensemble »), comme de nombreux autres élus de l'Agglomération, ont souhaité très nettement dire « stop » à cette trajectoire budgétaire qui interroge fortement.

Lors du conseil d'agglomération du 14 février, pas moins de 4h40 de débats avaient permis de démontrer que ce budget était en réel décalage par rapport aux besoins de notre territoire, à l'image du logement, de la solidarité, des projets structurants, mais aussi des sujets du quotidien tels que la rénovation des voiries, la réalisation des pistes cyclables ou encore la gestion des déchets.



### VOIRIES : UN RÉSEAU FORTEMENT DÉGRADÉ ET UN MANQUE D'ANTICIPATION POUR SON RENOUVELLEMENT

La Municipalité et les habitants de Saint-Paul-lès-Dax, et ce ne sont pas les seuls, constatent quotidiennement aux quatre coins de la commune que l'état des routes et des trottoirs est insatisfaisant.

**Au bilan : près d'un million d'euros de retard de réalisation de voiries sur notre ville au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Il est également regrettable que le Grand Dax n'apporte pas son concours financier à la réalisation de la future voie douce reliant le pont de la gare à la médiathèque Louise Michel, alors qu'elle le fait ailleurs sur le territoire. Notre agglomération ne peut plus continuer à fonctionner à deux vitesses.

### ORDURES MÉNAGÈRES : REFUS D'AUGMENTER LA TAXE SANS SERVICE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES HABITANTS.

Un nouveau manque d'anticipation concernant la gestion des déchets, puisqu'il manque toujours la moitié des points de tri sélectif dans notre commune. Ainsi, de trop nombreux Saint-Paulois doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trier leurs déchets, parfois vers des points saturés, alors qu'il s'agit



là d'un enjeu majeur en termes de transition écologique et de facilitation du quotidien. Aucun déploiement de point de tri supplémentaire n'a été réalisé depuis trois ans, hors opération privée, et la suppression des colonnes en bois, qui font pourtant l'unanimité contre elles, est malheureusement à l'arrêt. Et pourtant, malgré cette baisse manifeste de service, l'Agglomération a adopté une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). L'exécutif saint-paulois a voté contre cette hausse car il soutient l'idée que le contribuable ne peut être davantage sollicité sans lui proposer plus de services. La fiscalité est évidemment nécessaire, mais seulement pour des usages justes et équitables.

Enfin, même s'ils sont bien sûr nécessaires, nous regrettons que ces longs débats sur la rénovation des voiries et le tri des déchets prennent le pas sur les enjeux majeurs. Un budget d'Agglomération ne doit pas se résumer à définir au fil de l'eau un budget supplémentaire pour certaines villes, mais plutôt à affirmer une véritable ambition de territoire au service des vingt communes et de ses habitants.

# FÊTE DE LA MUSIQUE !

CET ÉVÉNEMENT CULTUREL INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ POSE CETTE ANNÉE SES PARTITIONS ET INSTRUMENTS AU LAC DE CHRISTUS, DANS LE CADRE DE SES 50 ANS.

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 21 JUIN POUR UNE JOURNÉE GARANTIE SANS CANARD ET QUI VA METTRE LE FEU AU LAC !



De 12h à 13h30 et de 17h à 20h, piscine municipale > Nagez au tempo et de manière gratuite.

15h30, grange de Christus > Concert de la chorale de l'association de l'Amitié saint-pauloise.

17h à 19h, grotte du Mahouratien > Les formations acoustiques de l'école de musique municipale se produisent au sein d'un cadre naturel et intimiste.

18h, esplanade de la grange de Christus > Démonstration et initiation de country avec l'association The Outlaw country dancers.

19h, esplanade de la grange de Christus > Discours de M. le Maire Julien Bazus à l'occasion des 50 ans du lac de Christus.

De 19h30 à minuit, esplanade de la grange de Christus > Plusieurs ensembles se succèdent : Harmonie de Christus (19h30), ensemble « musiques actuelles » de l'école de musique municipale (20h), banda Los Chocarreros (20h30), collectif Ultrason (21h).

>> Buvette de l'association Ultrason et restauration possible sur place.

## LES EXTRAS

14h, rendez-vous sur le parvis de l'église > Visite commentée « Mathilde Castera (1868-1924) : portrait d'une artiste et d'une femme forte de la Belle Époque ». Avec Sébastien Ducasse (adjoint au maire, en charge de la culture et du patrimoine). Sur inscription au 05 58 91 20 66.

Programmation complète sur [st-paul-les-dax.fr](http://st-paul-les-dax.fr)

# UN INVENTAIRE PRÉCIS DU PATRIMOINE BÂTI SAINT-PAULOIS

Patrimoine

UN RECUEIL PATRIMONIAL ESSENTIEL POUR L'AVENIR DU BÂTI LOCAL.

Dans le cadre de la Mission Patrimoine mise en place depuis bientôt deux ans au sein de la collectivité et pilotée par Kévin Laussu, l'établissement de fiches patrimoniales est en cours de réalisation.

Ces écrits viennent ponctuer un long et minutieux travail de recherche de terrain, de recensement des biens et de rencontres avec les propriétaires. La compilation de nombreux éléments historiques (plans, photos et archives, etc.) permet aujourd'hui d'établir un état des lieux précis du bâti local, axé notamment sur la mise en exergue d'éléments remarquables, tant au niveau de l'architecture que des jardins et des clôtures.

Ces fiches mettront également en avant l'historique des biens repérés et comporteront des prescriptions encadrant la protection de certains éléments de décors, représentant un référentiel majeur en termes d'esthétique, historique, paysager et urbanistique. Une rencontre publique sera organisée prochainement pour présenter ce travail et échanger avec les propriétaires.

Au final, plus d'une centaine de fiches patrimoniales sera rédigée puis partiellement rendue publique en étant indexée dans le Plan local d'urbanisme intercommunal. Tout ce travail d'inventaire donnera lieu à la publication d'un ouvrage de synthèse.



# DU NOUVEAU À ABESSE

**CES DERNIÈRES SEMAINES, LA RENAISSANCE DU DOMAINE COMMUNAL DE 132 HA. EST DEVENUE ENCORE PLUS CONCRÈTE, AVEC DE BELLES RÉALISATIONS PORTÉES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS.**

## NOUVEAU SUCCÈS POUR LA RÉUNION PUBLIQUE LE 9 AVRIL



L'espace Félix Arnaudin était comble pour la présentation du « Plan simple de gestion » de la forêt d'Abesse. Après un rappel des enjeux initiaux et des premiers aménagements par les élus, l'expert forestier Pierig Lebigre a présenté l'étude réalisée à la fin de l'année dernière, permettant ainsi de découvrir la richesse exceptionnelle du site. Ce document officiel, consultable en mairie, apporte une analyse fine de la forêt, non entretenue depuis plus de 50 ans, et une vision claire des éléments à préserver. Il planifie également les coupes et travaux, et les pistes d'action pour remplir ses fonctions environnementales, sociales et économiques pour les 15 ans à venir.



## LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DU PROJET

La Ville a autorisé dernièrement l'association Jules Vacherot, qui œuvre principalement à la réhabilitation du parc paysager du château, à réaliser des opérations de nettoyage et de valorisation aux abords de la maison des jardiniers. Ce chantier a permis de révéler de nombreuses espèces florales et arbustives, mais aussi de mettre en lumière le troisième bassin des jardins maraîchers et vergers originels dont les associations Mana Jem et Les Amis du vieux Saint-Paul oeuvrent depuis déjà plusieurs mois à la réhabilitation. Ces dernières ont, de plus, mis en place la clôture délimitant cet espace de 7 000 m<sup>2</sup>, préalable indispensable à toute mise en culture.



## RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

Lors de la séance du Conseil municipal du 28 mars, les élus ont validé à l'unanimité la mise à disposition à titre gracieux de terrain pour l'installation de l'élevage de vaches de course landaise de Kévin Ribeiro, multiple champion de France des sauteurs en titre. L'objectif est de rouvrir les espaces de pâture d'environ 6 ha. situés à proximité des anciennes fermes de Lesbroyes et du Pouy, tout en réaffirmant l'identité gasconne de la commune. Des ronciers, favorables à la prolifération des sangliers, et des arbres ayant poussé anarchiquement ont été éclaircis. En contrepartie, l'éleveur proposera des actions pédagogiques pour faire connaître son activité, alors que les animaux participeront à l'entretien naturel des lieux.



**LA VILLE DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX ŒUVRE POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE**

Depuis janvier 2023, la Ville de Saint-Paul-lès-Dax est devenue propriétaire de 132 ha, du domaine d'Abesse. Un site riche d'un remarquable patrimoine historique et naturel, où les vestiges de l'activité sidérurgique des 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles cohabitent avec une biodiversité unique dans le département.

Toutefois, les forêts n'ont pas été gérées depuis plus de 50 ans, et les bûches, parc et jardins ont été délaissés durant plus de 30 ans, ce qui a contribué à leur forte dégradation. Si cela provoque des incendies, voire des dévalanées, pour redonner toute sa magie aux lieux, des travaux importants ont été réalisés par la municipalité : clôture du site, création d'un parking de 40 places, étude d'un bouquetement participatif de 30 OSM, proposition de visites commentées tout au long de l'année, organisation de chantiers participatifs, élaboration d'un plan simple de gestion forestier, ou encore collaboration avec un stagiaire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Plus récemment, des projets paysagers d'Abesse, par Aurélien Bouché

D'autres projets ambitieux sont impulsés, dans une démarche scientifique respectueuse de l'histoire mais également des réalités environnementales actuelles, et bien évidemment en associant la population à la réflexion et à la réalisation :

**Reconstitution des jardins maraîchers et vergers originels,** espaces récréatifs dans les fruits et légumes destinés à la table du château, pour régaler notamment d'autres convives. En partenariat avec les associations « Mana Jem » et « Les amis du vieux Saint-Paul ».

**Réhabilitation du parc de l'ancienne résidence des maîtres des Forges** (appellée « château ») et notamment de ses jardins à la française créés par le célèbre paysagiste français Jules Vacherot au début du 20<sup>e</sup> siècle. En partenariat avec l'association « Jules Vacherot ».

**L'accès à ces deux espaces est interdit au public, sauf dans le cadre des actions municipales ou associatives.**

Panneaux explicatifs déployés sur le site d'Abesse

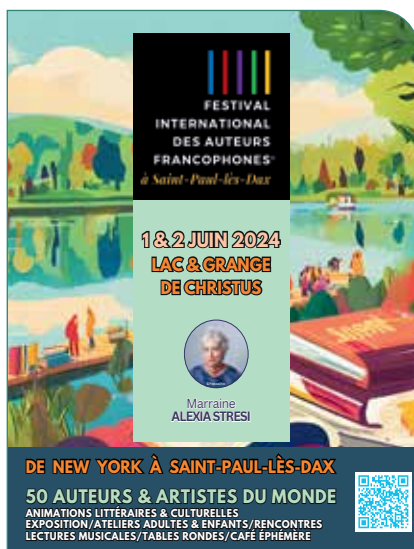
# L'ART SOUS TOUTES SES FORMES !

SI LE PRINTEMPS SAINT-PAULOIS EST CITOYEN, IL EST ÉGALEMENT CULTUREL AVEC DEUX ÉVÉNEMENTS MAJEURS QUI INVESTISSENT LA VILLE EN MOINS DE DIX JOURS.

## Le Grand Maul (du 24 au 26 mai)

Rugby, littérature et autres rebonds artistiques sont de retour pour la quatrième édition d'un événement plébiscité par les férus de balle ovale, des amateurs d'art, et de tous les curieux. Si la grange de Christus constitue cette fois-ci l'épicentre d'un riche programme, plusieurs temps sont aussi proposés à l'espace Félix Arnaudin et à la médiathèque Louise Michel. Rencontres, documentaires, expositions, et autres spectacles mettent en lumière les liens forts et bien souvent méconnus qui unissent rugby et culture. Le tout dans une ambiance conviviale si chère à notre Sud Ouest et à son sport roi, et avec des démonstrations de rugby évidentes en cette année des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Retrouvez toute la programmation sur [legrandmaul.org](http://legrandmaul.org) ou en flashant ce qr code



## Festival International des Auteurs Francophones (1<sup>er</sup> et 2 juin)

Né à New York et désormais itinérant à travers le monde, ce festival qui vise à promouvoir le livre en français et les auteurs francophones pose pour la première fois ses valises en France, à Saint-Paul-lès-Dax ! Organisé par le réseau « Rencontre des Auteurs Francophones », en partenariat avec la Ville de Saint-Paul-lès-Dax, ce nouveau temps littéraire est à retrouver sur les bords du lac de Christus, à la médiathèque Louise Michel, et ailleurs sur la commune.

Ne manquez pas ces deux jours de rencontres et dédicaces avec 50 auteurs et artistes, mais aussi de lectures en musique, débats, ateliers littéraires et créatifs, expositions, projections, et autres animations gratuites et accessibles à tous les publics ; le vendredi 31 mai étant réservé aux scolaires. L'actrice, scénariste et romancière française Alexia Stresi est la marraine de cet événement.

Retrouvez toute la programmation sur [rencontresdesauteursfrancophones.com](http://rencontresdesauteursfrancophones.com) ou en flashant ce qr code



## FESTIVAL TEMPOS DU MONDE : À VOS AGENDAS !

Toujours aussi métissé et convivial, cet événement culturel incontournable de l'été saint-paulois revient au lac de Christus les 23 et 24 août prochains.

L'occasion d'une ouverture au monde et à l'autre, au son des rythmes endiablés de Flavia Coelho, Alborosie, Jahneration et d'autres merveilleux artistes.

La billetterie est ouverte ! Réservez dès à présent vos places pour un voyage à travers les sonorités envoûtantes du monde.

Retrouvez toute la programmation sur [temposdumonde.com](http://temposdumonde.com) ou en flashant ce QR Code



# Audilab, audioprothésistes D.E. spécialistes de la correction auditive s'installe à Saint-Paul-lès-Dax

**Audilab**  
Ensemble, pour une belle écoute

## Audilab Audition Delmas ouvre son premier centre auditif dans les Landes

L'ouverture remonte au 11 mars dernier. **Installé face à la mairie de Saint-Paul-lès-Dax, à proximité du centre commercial le Grand Mail**, ce laboratoire flambant neuf, est équipé des dernières technologies. Cette toute récente incursion en territoire landais est la suite logique des installations déjà présentes en Béarn notamment sur Orthez et Salies de Béarn.



AIDES AUDITIVES

100%

REMBOURSÉES\*



Océane Barban, assistante et Pauline Petiot, audioprothésiste D.E.

## Un laboratoire quadruplement certifié pour une prise en charge optimale

Audilab, réseau national, est le seul à détenir quatre certifications soit autant de gages de professionnalisme et d'expertise à destination des patients.

- **La norme NF 518** service audioprothésiste, assurant une prise en charge de qualité, adaptée à chacun avec un suivi personnalisé.
- **La certification Qualiopi**, qui atteste du sérieux de la formation des membres du réseau.
- Depuis peu, Audilab bénéficie du **label ENGAGÉ RSE**, qui reflète son engagement en faveur du développement durable.
- **La norme ISO 9001**.

## Chez Audilab, un bilan auditif gratuit et des conseils personnalisés

Vous pensez souffrir d'une baisse d'audition ? **N'hésitez pas à venir réaliser un bilan auditif gratuit (test non médical)**. « Nous sommes équipés de toutes les installations dernier cri en matière de tests auditifs », cite Pauline, épaulée dans sa mission par Océane Barban, Assistante audioprothésiste. « Pour les personnes munies d'une ordonnance d'appareillage auditif, l'audioprothésiste D.E. pourra les guider dans le choix de leur appareillage en prenant en compte leurs attentes et leurs besoins » poursuit Pauline Petiot. **L'appareil choisi dépend du degré de la perte d'audition, de la dextérité de la personne et de la taille de ses conduits auditifs, ainsi que de sa vie sociale.** « Nous disposons de trois modèles d'aides auditives : les intra-auriculaires, les micro-contours d'oreille et les contours d'oreilles, ainsi que de plusieurs technologies :

- **Classe 1** conseillée dans le cadre du 100% Santé

- *Classe 2 quand on recherche plus de précisions de réglages, plus de fonctionnalités pour les scènes sonores complexes, plus de liberté avec les appareils rechargeables.*»

## Nouveauté Intent de chez Oticon

« Chez Audilab, nous travaillons avec des produits et technologies de pointe et de qualité » reprend Pauline. Vous y trouverez **la toute nouvelle aide auditive de chez Oticon**. C'est le 1<sup>er</sup> appareil auditif au monde doté de capteurs d'intention qui intègre une technologie 4D. Il s'adapte aux besoins d'écoute en analysant l'environnement acoustique et en prenant en compte les mouvements du corps, de la tête et les activités de conversation à proximité. **Venez découvrir cette nouveauté dans votre centre Audilab.**



\*Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. Audilab Audition Stéphane Delmas, SARL 18 000€, RCS Pau 481 367 779, 3 bis route de Bayonne, 64140 Billère. Crédits photos : Oticon, Pragmapix

## SAINT-PAUL-LÈS-DAX

214 avenue du Maréchal Foch - 40990 Saint-Paul-Lès-Dax

**05 58 73 85 99** ou prise de RDV en ligne sur Doctolib

Retrouvez tous nos centres sur [www.audilab.fr](http://www.audilab.fr)

# AGENDA

Initialement prévue du 7 mai au 5 juillet, l'exposition « Carte blanche à Monette Loza » est reportée.

## RENSEIGNEMENTS

Service vie associative : 05 58 91 20 29 - Service des sports : 05 58 91 20 46  
Service culture : 05 58 91 68 53 - Médiathèque Louise Michel : 05 58 91 20 68

## MAI - JUIN 2024

**Samedi 18 mai**

### Expo who's et Show - Adocité 40

Une troupe de jeunes de collégiens, lycéens, étudiants, issus de Saint-Paul-lès-Dax et du Grand Dax présentent un spectacle enrichi de toutes les expressions artistiques (art visuel, musique, chant, danse) et pour tous les goûts ! Entrée gratuite pour l'exposition et le spectacle.  
Espace Félix Arnaudin - 18h et 20h30

**Du vendredi 24 au dimanche 26 mai**

### Grand Maul

Grange de Christus (lire page 15)

**Dimanche 26 mai, 9 et 30 juin**

### Music'au Lac

Proposé par l'Harmonie de Christus  
Cabanon du lac - de 15h à 19h

**Lundi 27 mai**

### Journée nationale de la Résistance

Monument aux morts - 12h15

**Mercredi 29 mai**

### Journée éco-citoyenne : ramassage de déchets

Lac de Christus - 14h à 18h

**Jeudi 30 mai**

### Conseil Municipal

Hôtel de Ville - 19h

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin**

### Festival International des Auteurs Francophones

Lac de Christus (lire page 15)

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**

### Réalisation d'une fresque murale avec la plasticienne

**Lola Love Good sur le thème de l'environnement**

Organisé dans le cadre du Festival International des Auteurs Francophones  
Médiathèque Louise Michel - 9h à 18h30

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**

### Création d'une fresque sur la nature et repas partagé sur le thème de l'environnement

Organisé avec le service jeunesse, l'association des jardiniers saint-paulois, le périscolaire et l'école maternelle Jules Barrouillet  
Maison de quartier de La Pince - 10h à 17h

**Dimanche 2 juin**

### Un dimanche à vélo

Parcours entre Saint-Paul-lès-Dax et Dax  
À partir de 13h



**Jeudi 6 juin**

### Sea, Food and Sun

Foodtrucks et DJ's

Lac de Christus - Dès 19h

**Vendredi 7 juin**

### Festi'run

Challenge sportif, ludique et solidaire autour du handicap  
Lac de Christus - 18h (lire page 4)

**Samedi 8 juin**

### Ateliers pédagogiques

Vergers paysagers - 10h30 à 12h

**Dimanche 9 juin**

### Élections européennes

8h à 18h (lire page 6)

**Du 11 au 13 juin**

### Très court international film Festival

Espace Félix Arnaudin

**Mardi 18 juin**

### Cérémonie commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Parvis de l'Hôtel de Ville - 12h

**Vendredi 21 juin**

### Fête de la musique

Lac de Christus (lire page 13)

**Jeudi 27 juin**

### Conseil municipal

Hôtel de Ville - 19h

*Calendrier sous réserve de modifications*

## LA MARCHÉ DES FIERTÉS 2024

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Saint-Paul-lès-Dax accueille la Marche des Fiertés, le samedi 6 juillet prochain.

Organisé par l'association Fiertés Landes, cette journée est placée sous le signe de la tolérance et de la lutte contre toute forme de discrimination.

De nombreux temps d'animations seront proposés tout au long de la journée. Informations à venir sur [st-paul-les-dax.fr](http://st-paul-les-dax.fr)





“ La musique, mon équilibre ”

# LINON ESTEFFE

En Harmonie !

## Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs saint-paulois ?

Âgée de 17 ans, j'étudie actuellement les sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) au Lycée Haroun Tazieff de Saint-Paul-lès-Dax. Je pratique la danse modern jazz et la clarinette à l'École de musique et de danse municipale. Je suis également membre de l'Harmonie de Christus, formation musicale saint-pauloise qui a fêté ses 40 ans l'année dernière.

## Qu'est-ce qui vous a poussé à pratiquer la musique ?

Mes parents sont originaires des Landes et, quand j'étais plus jeune, nous allions écouter mes cousines jouer dans des bandas. En plus de l'ambiance festive et conviviale, la musique m'a attiré car elle favorise la rencontre de nouvelles personnes.

## Quel est votre instrument de prédilection ?

Je joue de la clarinette, même si initialement j'aurais préféré jouer du saxophone. D'après mon père, l'instrument était trop lourd pour moi à l'époque !

## Quelle a été votre formation à l'École de musique municipale de Saint-Paul-lès-Dax ?

J'ai grandi dans la Marne, où j'ai débuté l'apprentissage de la musique. Avec ma famille, nous avons déménagé à Saint-Paul-lès-Dax en 2020, pendant la période COVID-19. Mes premiers essais et cours de formation musicale à l'École de musique se sont ainsi déroulés en visioconférence. Même si le présentiel m'a manqué au départ, j'ai été marqué par la technicité et la qualité des cours proposés. J'ai appris plus rapidement et pris du plaisir lors des répétitions individuelles et collectives.

## Par la suite, comment êtes-vous devenue musicienne au sein de l'Harmonie de Christus ? Comment s'est déroulée votre intégration ?

Il existe une passerelle naturelle entre l'École de musique municipale et l'Harmonie de Christus. Jouer à au sein de l'Harmonie fait donc partie de la formation aux pratiques collectives pour mon niveau d'instrument. Nous sommes neuf clarinettes et la variété des répertoires me plaît : on peut passer allègrement d'une valse de Tchaïkovski à du ABBA ! J'y retrouve également des jeunes de mon âge dont certains amis du lycée.

## Quelles sont les activités proposées à l'Harmonie de Christus ?

De nombreux concerts ont lieu tout au long de l'année, avec également une participation à l'animation de différents temps culturels saint-paulois tels que la Sainte-Cécile en janvier à l'espace Félix Arnaudin, la fête de la

musique le 21 juin ou encore les représentations Music'au lac l'été sur les bords du lac de Christus. Nous nous produisons également dans les deux Ehpads de la ville (L'Oustaou et Marie Paticat), ainsi que lors des différentes cérémonies mémorielles autour du monument aux morts et de la célébration du 14 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

## Quelles émotions ressentez-vous lorsque vous vous produisez en public ?

Il y a forcément toujours un peu de stress, mais il s'agit de bon stress ! Quand nous terminons un concert, nous avons toujours le sourire. C'est un moment collectif au cours duquel chacun a un rôle à jouer et doit prêter attention aux morceaux joués. C'est également agréable d'écouter et découvrir ce que proposent les autres formations musicales.

## Que vous apporte la musique dans votre vie quotidienne ?

Cela est vraiment un plus par rapport à mes études ! La musique (comme la danse d'ailleurs) me permet de penser à autre chose, et est un bon moyen de compléter ma formation artistique. Elle favorise l'ouverture d'esprit et amène à réaliser des choses ensemble, en équipe. Je pense vraiment que cela peut être un atout pour la poursuite de mes études supérieures.

Je ressens aussi du plaisir à procurer des moments de joie aux gens, notamment lorsque nous jouons pour nos aînés au sein des Ehpads.

## Qu'est-ce qui pourrait amener des musiciens à rejoindre l'Harmonie de Christus ? Quels conseils pourriez-vous leur donner ?

De manière générale, pratiquer la musique et jouer à l'Harmonie de Christus procurent de réels moments de plaisir et partage. Au départ, cela peut certes paraître difficile de suivre les cours théoriques, notamment ceux de formation musicale, mais il faut s'accrocher et persévérer car tout le travail fourni finit vraiment par payer.

## VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'HARMONIE DE CHRISTUS ?

Retrouvez tous les renseignements sur [www.harmonie-de-christus.com](http://www.harmonie-de-christus.com)

Contacts : 06 74 25 79 59  
harmoniechristus@gmail.com



L'équipe première du SPS rugby lors de la saison 1993-1994

# L'ÉPOPÉE DU SPS RUGBY

**IL Y A TOUT JUSTE 30 ANS, LE 5 JUIN 1994, LE SAINT-PAUL SPORTS RUGBY ÉCRIVAIT LA PLUS BELLE PAGE DE SON HISTOIRE EN ACCÉDANT À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GROUPE B CONTRE CHÂTEAURENARD, S'OUVRANT AINSI LES PORTES DE L'ÉLITE.**

Saint-Paul-  
lès-Dax,  
terre  
d'ovalie

Malgré une défaite en quarts de finale de Groupe B2 contre le Lyon Olympique Universitaire lors de la saison 1992-1993, le SPS gagne le droit d'évoluer en Groupe B l'année suivante ; une division fraîchement créée par la Fédération, antichambre de la première division. Une véritable récompense pour une équipe en pleine progression, arrivée à maturité grâce à un savant mélange entre anciens et jeune génération. Après la trêve estivale, les hommes du Président Robert Caudera se présentent plus motivés que jamais pour aborder un championnat qui réunit 32 équipes, réparties en quatre poules de huit.

## LA FORMIDABLE AVENTURE D'UNE BANDE DE COPAINS

Le SPS est versé dans la poule 2, en compagnie de l'Avenir aturin (Landes), du Stade rochelais (Charente-Maritime), du RC Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), du RC Strasbourg (Bas-Rhin), du FC Oloron (Pyrénées-Atlantiques), du SC Mazamet (Tarn), et du RC Chalonnais (Saône-et-Loire). Autant de promesses de longs et fatigants déplacements à travers le pays, notamment chez certaines anciennes places fortes de la balle ovale. Les Saint-Paulois gèrent très bien cette première phase puisqu'ils

terminent troisièmes derrière Châteaurenard et La Rochelle, faisant preuve de solidarité, d'engagement et de vista.

Ils s'ouvrent ainsi les portes des play-offs où ils croisent avec l'Étoile sportive catalane (Pyrénées-Orientales), le RC Montcellien (Saône-et-Loire) et l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Capitalisant sur leurs forces, ils finissent dauphins d'Argelès-sur-Mer (patrie des frères Lièvremont) et se qualifient donc pour les phases finales.

Hasard du tirage au sort, ce sont ces mêmes Catalans que le SPS retrouve en huitième de finale sur le terrain de Caussade (Tarn-et-Garonne), parvenant cette fois-ci à inverser la tendance et à s'imposer 16 à 9. S'en suivent alors les quarts de finale à Poitiers face au Paris Université Club de Daniel Herrero, qui a conduit le RC Toulon au titre de champion de France en 1987, avec une victoire qui serait synonyme de montée en Groupe A. La partie est plus que serrée, mais les Landais parviennent à l'emporter aux forceps d'un petit point 20 à 19, validant ainsi leur accession au gratin du rugby français pour la saison prochaine ! Une première pour le SPS, créé en 1909 et qui avait déjà tutoyé les sommets au début des années 1980.

## LE SPS MEMBRE DU GOTHA DU RUGBY FRANÇAIS

En demi-finale, c'est le RC Mandelieu (Alpes-Maritimes) qui se dresse sur la route des joueurs des entraîneurs Guy Romain et Pierre Dangoumau. Portés par une belle dynamique, ils sortent à nouveau vainqueurs 22 à 20 d'une partie acharnée. Dans l'autre demi-finale, le voisin tyrossais est battu d'un point 13-12 par le RC Châteaurenard.

### EN ROUTE POUR LA FINALE : UNE TRANSHUMANCE EN BLEU ET BLANC !



Toute une ville derrière ses joueurs

Ce groupe très soudé, qui ne compte pas de grandes vedettes ou de mercenaires achetés à prix d'or et qui ne verse pas dans l'esbroufe médiatique, n'est plus qu'à une marche d'un titre que personne n'osait vraiment espérer plusieurs mois auparavant.

Une véritable frénésie s'empare de la ville qui se pare de bleu et blanc, tous ses habitants poussant à l'unisson derrière leur équipe de rugby. Les enfants de la crèche municipale revêtent les tenues de leurs idoles et brandissent des pancartes comportant les slogans « Allez les bleus » ou « Allez les grands ». Les vitrines des commerces du centre-ville arborent également ces couleurs et messages de circonstance. Tout cela n'est pas de trop pour défier « Châto », redoutable adversaire récemment sacré champion de France de Groupe B en 1992.

La finale a lieu le dimanche 5 juin 1994 au stade du Sélery à Colomiers. Des dizaines de cars et de voitures parcourent les 250 km qui séparent Saint-Paul-lès-Dax de la Haute-Garonne, remplis de supporters chauffés à blanc ... et bleu. 7 000 personnes, issues des deux villes, se massent dans les gradins et donnent de la voix pour encourager les trente protagonistes. Le XV saint-paulois est le suivant : Guy Postis (1), Pierre-Yves Lotte (2), et Didier Lafitte (3) en première ligne ; l'attelage Jean-Pierre Laborde (4) et Pierre Cazeaux (5) en deuxième ligne ; une troisième ligne composée de Vincent Cazeaux (6, capitaine), Eric Michaux (7) et Philippe Larrieu (8) ; Thierry Pascouau (9) et Hervé Labat (10) à la charnière ; la ligne de trois-quarts avec Xavier Favaro (11), Alain Saussez (12), Frédéric Leloir (13) et Denis Couloudou (14) ; Patrick Pourrut (15) à l'arrière.

À l'image des trois matchs précédents, l'affrontement est très accroché et se conclut par un score de parité 6 à 6 à la mi-temps. Au retour des vestiaires, les deux équipes continuent à se répondre coup pour coup, mais la grinta qui avait jusque-là accompagné le SPS durant les phases finales l'abandonne au plus mauvais moment. En effet, c'est Châteaurenard qui vient à bout de ce bras de fer et s'impose d'un cheveu 22 à 21, remportant un nouveau bouclier deux ans après. La déception est immense pour tous au coup de sifflet final, un rêve s'est brisé et c'est la soupe à la grimace sur le chemin du retour.

Cette cruelle défaite ne vient pourtant pas ternir un bilan général plus que satisfaisant. Joueurs, entraîneurs et dirigeants sont ainsi reçus dans les jours qui suivent en l'Hôtel de Ville par M. le Maire Jean-Pierre Pénicaut et l'équipe municipale, désireux d'honorer une aventure humaine et sportive exceptionnelle. Une longue table aux couleurs bleu et blanc est dressée sur le parvis, à l'image de ce parcours XXL, pour une soirée placée sous le signe du partage entre verre de l'amitié et traditionnel paquito.



Réception en l'Hôtel de Ville pour la montée en Groupe A

Les deux mois d'été ne sont ensuite pas de trop pour se ressourcer et préparer une saison 1994-1995 qui s'annonce en tout point historique. L'excitation se mêle à l'appréhension, à l'entame d'une compétition qui plus est écourtée en raison de la Coupe du monde qui se déroule en Afrique du Sud du 25 mai au 14 juin 1995. Les Saint-Paulois font désormais partie des 32 meilleures équipes de France. Ils se retrouvent dans la poule 2, confrontés à de réelles pointures : AS Montferrand, CA Brive, CS Bourgoin-Jallieu, Castres Olympique, Racing Club de France, RRC Nice, Stadoceste tarbais. Ils évitent au passage les ténors des autres poules : Stade toulousain, Biarritz Olympique, RC Toulon, FC Grenoble, USA Perpignan, SU Agen, etc. Malgré un état d'esprit irréprochable, la marche est comme attendue trop haute pour le groupe. Ce dernier connaît de très nombreux revers et termine dernier, avec un seule victoire (contre Tarbes) sur les quatorze rencontres disputées et un point-avergé négatif de -373. Il est alors reversé dans la coupe André Moga, éphémère compétition ayant existé entre 1993 et 1995 puis en 1999, partageant la poule 15 avec l'Aviron bayonnais, le Biarritz olympique, et à nouveau le RC Châteaurenard. À la clé de cette « consolante », une victoire, un nul et quatre défaites, scellant ainsi la descente inévitable en groupe A2. Le rêve est définitivement passé, mais les souvenirs restent ...



Match SPS-Brive lors de la saison 1994-1995

# EXPRESSION

## DES GROUPES POLITIQUES

### GROUPE « SAINT-PAUL, ENSEMBLE ET AUTREMENT » MAJORITÉ MUNICIPALE

#### *Osez l'Europe !*

À l'heure où notre démocratie est mise à l'épreuve des discours populistes et extrémistes, qui font reculer les droits humains et menacent notre climat, les élections européennes du dimanche 9 juin constituent un rendez-vous incontournable. Chaque voix compte afin de faire barrage aux idées nauséabondes qui ont déjà conquis l'Italie, la Hongrie et la Slovaquie, mais qui ont conduit le monde au chaos dans les années 1930. La France, patrie des droits de l'Homme et de la laïcité, doit demeurer un phare face aux obscurantismes et la garante d'un projet européen de paix et profondément humaniste qui s'est construit sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale.

Si l'Europe paraît parfois lointaine, elle pèse pourtant dans notre quotidien. Elle est même très concrète à Saint-Paul-lès-Dax où elle soutient la réhabilitation de la MICA et la construction de la halle couverte. Notre commune qui est également jumelée depuis 2012 avec la ville catalane de Caldes de Montbui, avec le développement de véritables liens de fraternité et d'amitié. Le Comité de jumelage demeure un acteur important de ces relations transfrontalières. Quatre élus siègent au sein du Conseil d'administration de cette association, où nous avons décidé de laisser une place à un groupe d'opposition. Il est toutefois regrettable que la représentante du groupe « L'avenir ensemble » ait choisi la politique de la chaise vide durant quatre ans, avant de finalement démissionner. De plus, nous regrettons que le groupe « Un autre regard pour Saint-Paul-lès-Dax » n'ait pas souhaité récupérer cette place, attribuée à un élu de la majorité lors du Conseil municipal du 29 février.

Ces deux groupes ont aussi décidé de ne plus siéger au sein du Conseil local de la vie associative, où deux places leur étaient réservées depuis sa création en mars 2021. Cet organe de la démocratie participative permet pourtant de fédérer l'action du riche tissu associatif saint-paulois. Deux élus de la majorité ont ainsi été désignés lors du Conseil municipal du 28 avril.

Ne laissez pas les autres décider pour vous, et devenez acteur de votre avenir !

### GROUPE « L'AVENIR ENSEMBLE »

#### *Projet Léopard : M. Le Maire, mettez du tigre dans le moteur... de la concertation !*

La majorité municipale porte un projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), dit « Léopard », qui va changer profondément le visage de la commune : la création de 2 000 logements nouveaux dans le quartier de la Pince, générant l'arrivée, à terme, de... 5 000 nouveaux habitants sur la commune !

Ce projet, nous l'avons découvert dans la presse comme beaucoup d'administrés.

Compte tenu de son ampleur physique et des enjeux, il aurait été utile d'engager une large information des riverains et au-delà, de l'ensemble de la population : 5 000 habitants de plus, cela a des conséquences sur le quartier mais au-delà, sur l'ensemble de la commune ! Un tel projet impactant la refonte totale de cette zone commerciale, la réorganisation des réseaux et des modes de déplacements, la création de nombreux équipements publics, etc. devait s'envisager dans le cadre d'une information et de l'association des Saint-Paulois au processus décisionnel.

D'information, nous n'avons guère eue : cette dernière a été réduite au strict minimum et nous le regrettons ! D'ailleurs, le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif pour étudier ce projet, a vivement dénoncé le manque de concertation avec les habitants et les acteurs économiques locaux.

Fait rarissime, il a d'ailleurs rendu un avis défavorable sur le projet, conduisant à ce que ce dernier soit, provisoirement, mis entre parenthèse... mais pas abandonné.

Nous demandons donc à la municipalité ses intentions pour l'avenir.

Si elle souhaite coûte que coûte la poursuite du projet, il est indispensable qu'elle ouvre une vraie concertation. Et ce afin que soient livrées à la population toutes les informations, notamment l'impact attendu sur la circulation et le stationnement dans la zone commerciale, l'impact attendu en terme environnemental, en matière d'émissions de CO2.

Les riverains, les Saint-Paulois, les acteurs économiques ont le droit de savoir.

M. Le Maire, il est temps de mettre du tigre dans le moteur de la concertation sur votre projet « Léopard » !

Bruno Dubroca, Nathalie Durquety, Laurent Lafourcade, Catherine Raba, Dominique Romain



# Des élus à votre écoute

## RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, vous pouvez solliciter un rendez-vous en téléphonant à la mairie au 05 58 91 20 23, ou en remplissant le formulaire de contact sur le site internet de la Ville : [www.st-paul-les-dax.fr](http://www.st-paul-les-dax.fr)

## GROUPE « UN AUTRE REGARD POUR SAINT-PAUL-LÈS-DAX »

### « Chacun y trouvera son compte.... »

Comme aurait sûrement aimé le réciter Jacques Prévert :  
« deux et deux quatre,  
quatre et quatre huit,  
huit et huit font seize ...  
Répétez! »... M. l'adjoint aux finances...

Comment garder notre calme au conseil municipal de Mars 2024 quand au bout du compte vous êtes capable de mélanger organisation d'un budget municipal sur une année et résultat financier, pensiez-vous que nous resterions sans rien dire?  
Pour rappel, l'organisation d'un budget municipal et la bonne santé des comptes financiers ne sont pas deux choses à comparer.

Sans vouloir régler nos comptes à travers une expression politique, il faut quand même le dire... M. l'adjoint, le compte n'y est pas.  
Rendez-vous compte, qu'il y a 4 ans en plein conseil municipal M. l'adjoint aux finances annonce qu'il a trouvé des finances saines à son arrivée, et qu'aujourd'hui, tout compte fait, il nous soutient le contraire, nous sommes donc, on peut le dire bien loin du compte... c'était sans compter sur l'intervention de M. Le Maire qui a rétabli la vérité.

Loin de nous l'idée de demander des comptes à l'adjoint aux finances, mais le compte à rebours est lancé, et compte tenu de l'importance des finances pour notre ville, nous ne pouvons que nous interroger, à ce compte-là, s'il va pouvoir s'en tirer à bon compte avec autant d'approximation.

En fin de compte, notre seul souhait serait plus d'exactitude dans ses propos et de la cohérence dans ses idées au fil du temps ... et non pas qu'il trouve des explications aussi rocambolesques.

Alors certes nous pourrions être tentés de dire que c'est l'intention qui compte mais quand on est aussi loin du compte.... Il n'est pas question de partir sans demander son compte mais bien au contraire.

Pour solde de tout compte, en 2020 les finances de la ville étaient bonnes et saines et chacun doit prendre à son compte ses décisions de gestion sans le mettre sur le compte des précédentes mandatures.

En compte rendu de ce conseil municipal de mars 2024, et pour s'en tirer à bon compte il faudrait avoir l'honnêteté de reconnaître le travail des précédentes équipes car comme chacun le sait... les bons comptes font les bons amis.

C. Girodet, J. Ydjedd, F. Candau, C. Berthoux

## INTERVENTION CITOYENNE EN FIN DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous désirez interpellier vos élus sur un sujet relatif aux affaires communales ou à l'action municipale ?  
C'est possible depuis le mois d'octobre 2020 à la fin de chaque séance du Conseil municipal, sous la forme d'une question orale et en présence du citoyen qui en est à l'origine ou de son représentant. Cette question, qui doit exclure tout propos discriminatoire ou citation de personnes physiques, est alors suivie d'une réponse immédiate et argumentée, voire d'un débat si nécessaire.  
Le texte est à adresser au moins 48h avant la séance à l'adresse [mairie@st-paul-les-dax.fr](mailto:mairie@st-paul-les-dax.fr)



## Les prochaines séances du Conseil municipal

**Jeudi 30 mai 2024**  
**Jeudi 27 juin 2024**  
**Jeudi 18 juillet 2024**

19H  
HÔTEL DE VILLE  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont visionnables en direct sur Facebook, puis sur la page YouTube de la Ville dans les jours qui suivent ou en flashant ce QR Code





**FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DES AUTEURS  
FRANCOPHONES®**  
*à Saint-Paul-lès-Dax*

**1 & 2 JUIN 2024**  
**LAC & GRANGE  
DE CHRISTUS**



Marraine  
**ALEXIA  
STRESI**

**ACCÈS GRATUIT  
À L'ENSEMBLE  
DU PROGRAMME**

**DE NEW YORK À SAINT-PAUL-LÈS-DAX**

**50 AUTEURS & ARTISTES DU MONDE**

**ANIMATIONS LITTÉRAIRES & CULTURELLES  
EXPOSITION/ATELIERS ADULTES & ENFANTS/RENCONTRES  
LECTURES MUSICALES/TABLES RONDES/CAFÉ ÉPHÉMÈRE**



**WWW.RENCONTREDESAUTEURSFRAUCOPHONES.COM/SPLD**